



Les lieux d'une mission

Ce dimanche, Monseigneur Dognin m'installe comme curé. Le rituel comporte, entre autres, le renouvellement des promesses de mon ordination et la proclamation solennelle de la foi de l'Église. Au moment de la prière universelle, l'évêque accompagne le nouveau curé à travers l'église pour lui « remettre » les lieux consacrés à son ministère : le baptistère, le tabernacle, l'ambon, le confessionnal, le siège de présidence.

Ces lieux disent quelque chose de la mission qui m'est confiée. Le curé reçoit en effet sa charge pastorale de l'évêque, autour de trois missions : enseigner, sanctifier et gouverner. Trois mots qui peuvent sembler un peu solennels, mais qui prennent un visage très concret dans la vie d'une paroisse.

Enseigner, c'est transmettre la Parole de Dieu, par la prédication, la catéchèse et toutes les occasions de réflexion et de formation. C'est aider chacun à grandir dans la foi, mais aussi dans la liberté et la responsabilité. C'est encore encourager la communauté chrétienne à prendre sa part dans la construction de la société, notamment par la solidarité et la charité.

Sanctifier, c'est veiller à ce que la communauté puisse vivre des sacrements et trouver dans la prière sa source et sa force. L'Eucharistie, signe de l'unité de l'Église, rassemble les fidèles et nourrit leur joie. Le baptême, la réconciliation, le mariage, l'onction des malades et les autres sacrements sont autant de chemins par lesquels le Christ rejoint nos vies et nous fait entrer plus profondément dans sa communion.

Gouverner, enfin, ne signifie pas diriger seul. Le curé prend part à la mission de l'évêque : rassembler, construire la communion, travailler à la paix et à l'unité. Dans le rituel d'installation, l'évêque le rappelle ainsi : « Vous travaillerez à établir entre tous la communion de la foi et de la charité, rendant ainsi visible, en cette paroisse, le mystère de l'Église, corps mystique du Christ. Que votre ministère de gouvernement se déroule dans la paix et qu'il soit empreint de miséricorde et d'amour fraternel. » C'est pourquoi le curé porte une attention particulière à ce que chacun puisse trouver sa place, être accueilli et se sentir membre de la communauté.

« Au milieu de tous les baptisés, les prêtres sont des frères parmi leurs frères, membres de l'unique Corps du Christ dont la construction a été confiée à tous » [Concile Vatican II - Décret Presbyterorum Ordinis sur le ministère et la vie des prêtres, n° 9.] Une façon de dire que si le curé est appelé à marcher devant, comme pasteur de la communauté, il ne marche pas seul. Il marche avec vous, au milieu de vous, et surtout avec le Christ qui nous précède tous.

Agenda de la paroisse

Mardi 22 septembre	20h30	Duc in altum ! <i>Pour étudiants et jeunes professionnels</i>	ESM
Vendredi 25 septembre	18h30	Messe et prière pour le voyage du Pape en France	St-Louis
Samedi 26 septembre	9h	Messe et prière pour le voyage du Pape en France	St-Louis
Dimanche 27 septembre	9h	Reprise des messes à Saint-Michel	ESM

ESM : Église Saint-Michel

La paroisse a besoin de vos talents !

Le dépliant des activités paroissiales pour l'année 2026-2027 est publié.

En ce début d'année, certains services paroissiaux ont besoin de renfort. Soulignons en particulier la **préparation au baptême pour les petits enfants**, le **service des funérailles**, la **liturgie de la parole** pour les enfants lors des messes dominicales, le **ménage de l'église Saint-Louis** (le mardi matin une fois par mois), la **communication**. Une feuille d'inscription est à votre disposition au fond des églises, accessible aussi en ligne par un [formulaire](#). Nous remercions les paroissiens qui ont assuré ces services jusqu'à présent et ceux qui prendront le relais !

Reprise des activités paroissiales

→ Rentrée du patronage le mardi 29 septembre.



Tous les mardis de 16h30 à 18h30 à la maison des Œuvres, pour les enfants du CP au CM2.

Renseignements et inscriptions sur le [site Internet](#).
patrocarloacutisbrest@gmail.com

→ Préparation à la confirmation



Réunion d'information pour les parents et inscriptions le **mercredi 30 septembre à 20h30** à la Maison des Œuvres, 22 rue Louis Pasteur.

Renseignements : confirmation.brest@gmail.com

Adoration perpétuelle



La reprise de l'adoration perpétuelle est différée d'une semaine. Veillée d'adoration eucharistique **le dimanche 4 octobre après la messe de 18h30 jusqu'à 21h** à la chapelle St-Jean-Paul II.

Contact : adoperpbrest@gmail.com. Formulaire d'inscription à venir.

Groupes de discernement vocationnel



Prions pour les jeunes des groupes de discernement vocationnel et leurs accompagnateurs qui se retrouvent ce week-end pour un **pèlerinage de rentrée à Sainte-Anne-la-Palud**.

Programme des Sœurs apostoliques de Saint-Jean



SŒURS
APOSTOLIQUES
DE SAINT-JEAN

Les sœurs de Saint-Jean **chantent les vêpres** à l'église Saint-Louis, le mardi, jeudi et vendredi à 18h.

→ **Pour les enfants de 5 à 8 ans**. Les amis de Jésus : catéchèse et adoration. Un mercredi par mois de 14h à 16h à l'église Saint-Michel. Inscriptions : prieure.brest@sastjean.com

→ **Pour les collégiens**. Théo'fan (6°, 5°) : pizza, enseignement, prière. Théo'fan+ (4°, 3°) : pizza, vidéo-débat, prière. Un vendredi par mois de 19h à 21h30 à la maison des Œuvres. [Inscriptions en ligne](#).

→ **Pour les lycéens**. Cap'Cat : messe, dîner partagé, témoignage, prière. Un vendredi par mois de 18h30 à 21h30 à la maison des Œuvres. [Inscriptions en ligne](#).

→ **Pour les couples**. Pause-couples : tisane, topo, adoration. Un mardi par mois de 20h15 à 22h15 au prieuré Saint-Michel. Inscriptions : prieure.brest@sastjean.com

→ **Pour les mamans**. Pause-mamans : enseignement, prière, repas, partage. Deux fois par an au prieuré Saint-Michel. Inscriptions : prieure.brest@sastjean.com

Retrouvez les dates sur l'application OClocher.

Catalogue des formations proposées par le diocèse



Une des orientations diocésaines promulguées par notre évêque lors de la fête de la Pentecôte 2025 est : « Encourager à se former ». Le service diocésain de formation propose des formations à la journée, des cycles, des conférences, des ressources en ligne.... Retrouvez toutes les propositions dans le livret « **Se former en Finistère 2026-2027** », disponible au fond des églises.



Téléchargez l'application OClocher
« Paroisse de Brest Centre »
pour suivre le fil d'actualités de la paroisse !



Horaires des messes

MESSES DOMINICALES			
Samedi	18h	Messe	St-Luc
Dimanche	9h	Messe Reprise le dimanche 27 septembre	St-Michel
	10h30	Messe	St-Louis
	10h45	Messe (<i>missel St Jean XXIII</i>)	St-Michel
	18h30	Messe	St-Louis
Messes en semaine à St-Louis (chapelle du Saint-Sacrement) et à St-Michel			
Lundi	18h30	St-Louis	
Mardi	9h	St-Michel (<i>missel St Jean XXIII</i>)	
	9h et 18h30	St-Louis	
Mercredi	7h	St-Michel (<i>missel St Jean XXIII</i>)	
	9h et 18h30	St-Louis	
Jeudi	9h	St-Michel (<i>missel St Jean XXIII</i>)	
	9h et 18h30	St-Louis	
Vendredi	9h et 18h30	St-Louis	
	19h	St-Michel (<i>missel St Jean XXIII</i>)	
Samedi	9h	St-Louis	
	11h	St-Michel (<i>missel St Jean XXIII</i>)	
Confessions			
Du lundi au vendredi		17h30 à 18h20	St-Louis
Avant ou après les messes			St-Michel
1 ^{er} samedi du mois		9h45 à 11h	St-Louis
Les autres samedis		9h45 à 10h30	St-Louis
Chapelet : du lundi au vendredi à 18h à St-Louis			
Vêpres : le mardi, jeudi et vendredi à 18h à Saint-Louis			

ACCUEIL PAROISSIAL BREST- CENTRE SAINT-LOUIS

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h
et du mardi au vendredi de 15h30 à 17h30

22, rue Louis Pasteur - 29200 Brest

02 98 44 14 08

paroissesaintlouis29@gmail.com